



# Devoirs faits

*Un moment privilégié  
d'apprentissage au  
collège*

Les enjeux du dispositif "Devoirs Faits"

Anne MORIN, principale Adjointe, coordinatrice du dispositif



# Le principe

- En **6ème**, participation au dispositif obligatoire
- En **5ème, 4ème & 3ème**, dispositif pour tous les collégiens **VOLONTAIRES** sur inscription préalable pour une période trimestrielle



1

Faire ses devoirs pour s'exercer et mieux apprendre

2

Approfondir le travail effectué en classe, en petits groupes

3

Consolider les apprentissages fondamentaux et, en 6ème, favoriser l'entrée au collège

4

Acquérir des méthodes de travail au côté des enseignants.

# Le calendrier



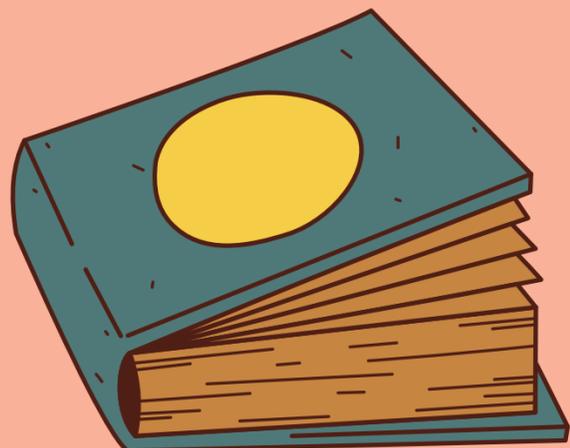
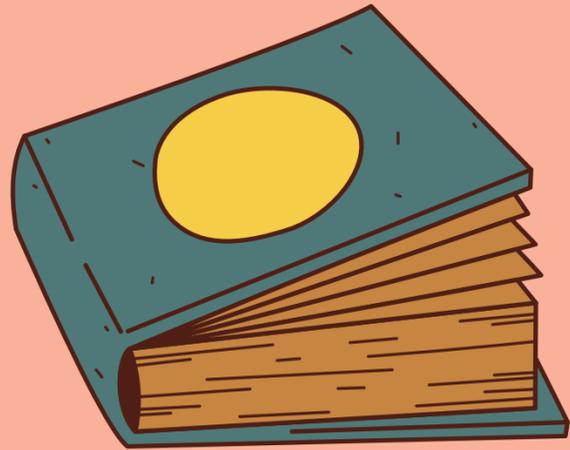
**6ème**

- Participation obligatoire
- Inscrit à l'emploi du temps
- Début le **18 septembre**



**5ème; 4ème,  
3ème**

- Pour les élèves volontaires sur inscription (coupon à remplir par les parents à venir)
- Inscrit à l'emploi du temps (plusieurs créneaux possibles parfois)
- Début le **25 septembre**



# Comment être efficace lors des séances de "Devoirs Faits?"

- En posant des questions
- En appliquant les conseils donnés par l'enseignant qui anime la séance.
- **En pensant la veille au soir, à prendre les affaires dont votre enfant a besoin pour s'avancer dans son travail.**

**Attention:** "Devoirs Faits" ne permet pas obligatoirement de faire **TOUS** ses devoirs. Le dispositif n'exclut pas le travail à la maison; il le facilite.

# DEVOIRS FAITS AU COLLÈGE

**C'est parti !**

LES DEVOIRS À LA MAISON, CE N'EST PAS TOUJOURS SIMPLE...



A la fois accompagnement à la réalisation des devoirs et dispositif souple intégré à l'emploi du temps des élèves, "Devoirs faits" est un véritable levier pour progresser.